

OFFRE D'EMPLOI

Titre :	Moniteur(trice) Camp média
Secteur de travail :	Complexe sportif Jean de la Mennais
Supérieur immédiat :	Coordonnateur du camp de jour
Statut :	6 juillet au 14 août 2026
Horaire :	Lundi au vendredi / 35 à 40 heures / semaine
Classe salariale :	Moniteur(trice) spécialisé camp de jour ou Moniteur(trice) avec qualifications

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi doit maîtriser les différents outils électroniques afin de transmettre ces connaissances aux jeunes à travers des projets stimulants. Par exemple, elle pourra leur faire découvrir les coulisses de la création d'un court-métrage, leur permettre de développer des compétences en montage vidéo, les initier à la production de contenu ou au journalisme, et bien plus encore. Le moniteur devra planifier et réaliser, en collaboration avec des jeunes âgés de 10 à 13 ans, des petites séquences vidéo, des courts-métrages ou encore un journal intitulé Crounch. L'objectif est d'enseigner aux participants les différentes étapes nécessaires à la réalisation d'un projet tout en leur permettant d'explorer divers rôles. En début de semaine, le moniteur présentera et expliquera l'ensemble des possibilités aux participants, afin de choisir ensemble un ou plusieurs projets à réaliser. À la fin de la semaine, les jeunes repartiront avec leurs créations.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Planifie, organise et anime des activités pour un groupe d'enfant ;
2. Participe aux formations offertes et aux réunions organisées par les coordonnateurs ;
3. Prendre les présences de son groupe chaque jour ;
4. Encadre les enfants, veille à leur sécurité et donne les premiers soins au besoin ;
5. Enseigne aux enfants les différentes tâches pour accomplir un projet (montage vidéo, caméraman, etc.) ;
6. Possède des compétences en montage vidéo et avec les différents outils électroniques (caméra, micro, etc.);
7. Développe un gros projet ou plusieurs petits projets dans la semaine ;
8. Responsable de remettre une liste détaillée des besoins en matériel aux coordonnateurs ;
9. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

- 4^e secondaire ou l'équivalent ;
- Expérience de travail pertinente, un atout ;
- 16 ans avant le début du camp de jour en juin 2026 ;
- Avoir complété avec succès la formation DAFA (formation obligatoire offerte par le camp Crounch) ;
- Formation en premiers soins, un atout.

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du camp de jour Crounch et en fait la promotion ;
- Connaissances à jour sur les nouvelles technologies ;
- Sens artistique développer et une méthodologie pointue ;

- Débrouillard, innovateur, créatif et bon jugement ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Bon communicateur, bonne écoute et ouvert d'esprit ;

■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « moniteur spécialisé camp de jour » entre 17.75\$ et 22.41\$ ou « moniteur avec qualifications » entre 28.29\$ à 42.54\$, selon l'expérience et les formations.

■ ENTRÉE EN FONCTION

Lundi 6 juillet 2026.

La personne doit être disponible pour :

- Les six semaines du camp média avec possibilité de faire des semaines de camp régulier.
- Travailler sur la planification du camp spécialisé dès que possible ;
- Les formations d'avant camp : 30 mai, 4 juin, 6 juin et/ou 7 juin 2026 ;
- Le montage du camp : 26 juin 2026.

Prendre note que nous priorisons les candidats disponibles à travailler 8 semaines.

Le nombre de semaines de travail disponible peut varier selon l'achalandage du camp.

■ MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir une lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae en indiquant clairement le poste souhaité au plus tard le **10 mars 2026, 18h** à Mme Annie Thériault par courriel : theriaulta@jdlm.ca

Prendre note que les entrevues auront lieu dans la semaine du 10 mars 2026.

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.